



## Réunion de Groupe de Travail GPSO

### GT5a Environnement et Développement Durable

Type de document	Relevé de conclusions
Groupe de travail	GT5a(Gironde--Lot-et-Garonne)
Date de la réunion	15 septembre 2009
Lieu de réunion	Centre Culturel André Malraux - Agen
Référence	GPSO-09-ISA-2-CRT-1035
Validé le 13 octobre 2009 par : les membres du groupe de travail	

- **Remarques sur le relevé de conclusions précédent**

- Pas de remarque particulière. Le relevé de conclusions précédent est validé.
- Les membres ont été destinataires des 4 notes support au groupe de travail.

- **Présentation du dispositif de concertation et d'études**

- RFF précise que le dispositif de concertation est maintenant renforcé avec la mise en place du collège des acteurs locaux, et la nomination de 3 garants de la concertation, dont les coordonnées sont disponibles dans la note « La concertation au centre des études » diffusée au préalable. Ces garants peuvent être contactés par quiconque souhaitant un appui dans le cadre de ses contributions à la concertation.

- **Présentation des cartes des enjeux environnementaux bruts**

- RFF remercie les membres pour les 15 contributions, observations formulées en séance.
- Les cartes présentées sont fournies sur les clés USB remises en séance, sous format PDF.
- Fédération de pêche : s'étonne de voir figurer les zones « décret Frayères » alors que l'inventaire vient juste de débuter (critère a été intégré suite contribution d'un chargé de mission fédé pêche présent au GT5aR1).
- Importance de reporter les zones humides sur les cartes (lagunes, marais,...) y compris celles ne faisant pas l'objet de protections règlementaires (données disponibles au CG, CREN).
- CG33 : ajouter les zones de préemptions ENS
- SDAP : ajouter les projets de sites (canal latéral de la Garonne et ses abords, chute des coteaux de Gascogne). Travail à effectuer sur la visibilité des MH.
- Demande de prise en compte des DFCI, des prises d'eau et des tours de guets.
- CR Aquitaine : prise en compte des trames bleues et vertes
- Syndicat des vins de Buzet : la viticulture est aussi un atout patrimonial, économique et touristique.

- **Remarques sur la grille :**

- CG33 : demande de placer les ENS en enjeu très fort sans faire de distinction entre ENS et ENS remarquables.
- Thème sylviculture : le représentant du syndicat des sylviculteurs relayé par la DRAAF demandent à ce que la grille soit amendée de la manière suivante :
  - Enjeux Forts :
    - > Totalité du massif forestier (sans distinction forêts privées, communales, domaniales – gérées ou non. Plutôt considérer les unités de gestion).
    - > Activités de transformation du bois
  - Enjeux très forts
    - > Forêt expérimentale

- **Présentation de la grille d'analyse multicritères des enjeux environnementaux**

- Pas de remarque particulière
- La grille présentée en séance sera soumise à l'approbation de la prochaine Commission Consultative.

### **Conclusions**

- Un dispositif de concertation enrichi avec le Collège des Acteurs Locaux et les 3 garants.
- Présentation à l'avancement des cartes des enjeux environnementaux.
- La grille d'analyse multicritères est consolidée et sera proposée aux commissions consultatives.

### **Informations complémentaires :**

La question de la compatibilité entre les documents d'urbanisme et les GPSO est posée. Pour mémoire, les échéances clé sont rappelées ci-dessous :

- A la fin de l'année 2009, RFF proposera au préfet de prendre un arrêté de prise en considération des études.
- Fin 2010, les GPSO seront qualifiés de projet d'intérêt général sur la base du tracé APS.
- En 2012, la procédure de mise en compatibilité des documents d'urbanisme sera menée dans le cadre de l'Enquête d'Utilité Publique.